

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 14/02/11

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : A078-227806460-20110204-50773-DE-1-1_0

CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 4 février 2011

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE
FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ACTION SOCIALE**

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général ;

Sa Commission Emploi, Affaires Sanitaires et Sociales entendue ;

Sa Commission des Finances consultée ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

I - Décide d'allouer aux structures à vocation sociale suivante, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2011, une subvention départementale de fonctionnement au titre du Programme Action Sociale dont les montants s'élèvent à 133 300 €.

Association AFAVO Accompagnement des populations issues de l'immigration dans leur parcours d'insertion et d'intégration en France	46 000 €
Association S.O.S. Accueil Accueil de jour - Versailles	35 000 €
Association DECLIC Accueil de jour – Mantes-la-Jolie	52 300 €

II - Dit que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2011 et suivants sur le chapitre 65, articles 6574.

III - Autorise Monsieur le Président du Conseil Général à signer les conventions correspondantes annexées à la présente délibération.